



## Renouvellement de titre de séjour

Par **amirah**, le **28/07/2016** à **12:46**

je vous explique bien mon parcours parce que j'ai entendu que le redoublement en prépa ca compte pas je suis arrivé en France en 2013 ! 2013 2014 1ère année prépa pcsi j'ai réussi ! 2014/2015 2ème année prépa pc ( physique chimie ) j'ai pas eu de concours du coup j'ai fait une 5/2 ( refaire la 2ème année ) mais j'ai absenter beaucoup pendant le 2ème semestre mais j'ai passé les concours et je pense pas les avoir ! j'ai postulé pour une L2 physique ! et aujourd'hui m'ont annoncer que je suis accepter en l2 ainsi que le directeur de mon lycée m'as fourni une attestation d'assiduité ! vous pensez qu'il y aura un risque pour le renouvellement ou pas